



13 Avril 2020

20ème grand prix des viticulteurs de Brison-Saint-Innocent

1ère course : Départ à 13h30 - 20 tours soit 50 km
Ouverte aux catégories 4 et 5 FSGT, 3 et 4 UFOLEP, FEMININES

2ème course : Départ à 15h30 - 26 tours soit 65 km
Ouverte aux catégories pass' cyclisme FFC, 2 et 3 FSGT,
1 et 2 UFOLEP (avec assurance supplémentaire)

Inscription :

8 euros (licence FSGT) - 12 euros (autres fédérations)

Inscription et règlement
sont à adresser au plus tard le **3 avril 2020**
ou
Possibilité de s'inscrire sur place au trianon
(à côté de la mairie)

Participation de la mairie de  **brisonsaintinnocent**



Le règlement est à adresser à :
Monsieur PIQUET Christophe
Président de Brison-Saint-Innocent Cyclisme
131 C Avenue Charles albert 73290 La Motte Servolex
Tél. 07 77 81 69 93 ; E-mail : cpiquet@sfr.fr

Charte de la course :

*Port du casque obligatoire, Licence avec visa médical
Respect du code de la route, Echauffement interdit sur parcours
(lors de la 1ère course sous peine de mise hors course)
Les concurrents ne doivent pas jeter leurs déchets durant la course*



POINT.P
Matériaux de Construction

LA RÉPONSE PROFESSIONNELLE